

3. HISTOLOGIE

3.1 Bons de demande d'examen histologie

3.1.1 BON DE DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO CYTO-PATHOLOGIQUE

Une version électronique de la feuille de prescription est disponible sur demande à l'adresse : <https://pathologie.unilabs.fr>

Recommandations pré-analytiques : informations à nous transmettre impérativement :



Bon de demande
**EXAMEN ANATOMO-
CYTO-PATHOLOGIQUE**
FE-PRE-C-001-06

Etiquette laboratoire

CLERMONT-FERRAND
18 avenue Léonard de Vinci 63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tel: 04 73 28 51 70 Fax: 04 73 28 51 80
E-mail : sipath.clermont@unilabs.com site Web : <https://pathologie.unilabs.fr>

<input type="checkbox"/> URGENT <input type="checkbox"/> A faxer <input type="checkbox"/> A téléphoner Préciser N°	
Date de prélèvement : ___/___/___ Heure de prélèvement : ___:___ Heure de fixation : ___:___	
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	
Nom d'usage : _____ Prénom : _____	
Nom de naissance : _____ Date de naissance : _____	
Adresse patient(e) : _____	
CP : _____ Ville : _____	
Mail : _____ Téléphone : _____	
N° SS : _____ FACTURATION :	
<input type="checkbox"/> Bénéficiaire <input type="checkbox"/> C2S <input type="checkbox"/> AME <input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> INVAL <input type="checkbox"/> HOPITAL <input type="checkbox"/> CLINIQUE <input type="checkbox"/> PATIENT	
Joindre impérativement la copie de l'attestation correspondante	
MEDECIN PRESCRIPTEUR / PRELEVEUR	AUTRE(S) MEDECIN(S) CORRESPONDANT(S)
Nom / Adresse / Service / N° ADELI – RPPS : _____	Nom(s) / Adresse(s) / Service(s) : _____
Signature et cachet	
DEMANDE D'EXAMEN / RENSEIGNEMENTS CLINIQUES	
Prélèvement à visée carcinologique : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Localisation et nature du prélèvement (Renseignements cliniques/radiologiques/biologiques/antécédents/traitements)	Nombre de pots :
Prescription de recherche de mutations somatiques :	
<input type="checkbox"/> MSI <input type="checkbox"/> MELANOME <input type="checkbox"/> Panel POUMON <input type="checkbox"/> Panel COLON <input type="checkbox"/> Autre :	

Si non renseigné :
Augmentation du délai de rendu du résultat et perte de temps pour nos secrétariats respectifs


Si non renseigné :
Non maîtrise du délai de fixation

Si non renseigné :
Erreur d'identification

3.1.2 BON DE DEMANDE D'EXAMEN BIOPSIES PROSTATIQUES

Une version électronique de la feuille de prescription est disponible sur demande à l'adresse : <https://pathologie.unilabs.fr>

Recommandations pré-analytiques : informations à nous transmettre impérativement :



Bon de demande
EXAMEN ANATOMO-PATHOLOGIQUE
BIOPSIES PROSTATIQUES

FE-PRE-C-003-04

Etiquette laboratoire

CLERMONT-FERRAND
18 avenue Léonard de Vinci
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tel: 04 73 28 51 70
Fax: 04 73 28 51 80

NEVERS
16 rue Clerget – BP 549
58005 Nevers Cedex
Tel: 03 86 61 48 90
Fax: 03 86 61 96 80

URGENT A faxer A téléphoner Merci de préciser N° :

Date de prélèvement : _____ Heure de prélèvement : _____ Heure de fixation : _____

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Sexe : F M Mail : _____
 Nom d'usage : _____ Téléphone : _____
 Prénom : _____ N° SS : _____
 Nom de naissance : _____ Caisse : _____
 Date de naissance : _____ Bénéficiaire CMU C2S AME ALD INVA _____
 Adresse patient(e) : _____
Joindre impérativement copie attestation de droits

CP : _____ Ville : _____ **FACTURATION :** HOPITAL CLINIQUE PATIENT

MEDECIN PRESCRIPTEUR / PRELEVEUR **AUTRE(S) MEDECIN(S) CORRESPONDANT(S)**

Nom /Adresse / Service / N° ADELI – RPPS : _____ Nom(s) /Adresse(s) / Service(s): _____
 Signature et cachet _____

DEMANDE D'EXAMEN / RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

BIOPSIES PROSTATIQUES Nbre de pots :

	Lobe droit	Nombre de biopsies	Lobe gauche	Nombre de biopsies
Base	D I	0 – 1 – 2 – 3	G I	0 – 1 – 2 – 3
Milieu	D II	0 – 1 – 2 – 3	G II	0 – 1 – 2 – 3
Apex	D III	0 – 1 – 2 – 3	G III	0 – 1 – 2 – 3
Antérieure	D IV	0 – 1 – 2 – 3	G IV	0 – 1 – 2 – 3
	D V	0 – 1 – 2 – 3	G V	0 – 1 – 2 – 3
	D VI	0 – 1 – 2 – 3	G VI	0 – 1 – 2 – 3

PSA : _____ ng/ml Volume prostatique estimé : _____ TR : _____
 Documents joints nombre et nature : _____
 Antécédents : _____
 Traitements en cours : _____

Cadre réservé au laboratoire : _____

Le verso est réservé au laboratoire
 DISCLAIMER : Unilabs France traite avec attention vos données à caractère personnel. Dans le cadre du RGPD, nous reconnaissons vos droits en tant que personne concernée.
 Pour plus d'informations, veuillez consulter <https://unilabs.fr> rubrique « Protection des données »
 Notre manuel de prélèvement est consultable à l'adresse <https://pathologie.unilabs.fr>

Si non renseigné :
Augmentation du délai de rendu du résultat et perte de temps pour nos secrétariats respectifs

Si non renseigné :
Non maîtrise du délai de fixation

Si non renseigné :
Erreur d'identification

3.1.3 BON DE DEMANDE D'EXAMEN PLACENTA

Une version électronique de la feuille de prescription est disponible sur demande à l'adresse : <https://pathologie.unilabs.fr>

Recommandations pré-analytiques : informations à nous transmettre impérativement :

Unilabs Sipath

Bon de demande EXAMEN ANATOMO-PATHOLOGIQUE DE PLACENTA
FE-PRE-C-004-05

Etiquette laboratoire

CLERMONT-FERRAND
18 avenue Léonard de Vinci
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tel: 04 73 28 51 70
Fax : 04 73 28 51 80

NEVERS
16 rue Clerget – BP 549
58005 Nevers Cedex
Tel: 03 86 61 48 90
Fax: 03 86 61 96 80

URGENT A faxer A téléphoner Merci de préciser N° :

Date de prélèvement : _____ Heure de prélèvement : _____ Heure de fixation : _____

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Sexe : F M

Nom d'usage : _____ Mail : _____

Prénom : _____ Téléphone : _____

Nom de naissance : _____ N° SS : _____

Date de naissance : _____ Caisse : _____

Adresse patient(e) : _____ Bénéficiaire CMU C2S AME ALD INVAL
Joindre impérativement copie attestation de droits

CP : _____ Ville : _____

FACTURATION : HOPITAL CLINIQUE PATIENT

MEDECIN PRESCRIPTEUR / PRELEVEUR **AUTRE(S) MEDECIN(S) CORRESPONDANT(S)**

Nom / Adresse / Service / N° ADELI – RPPS : _____ Nom(s) / Adresse(s) / Service(s) : _____

Signature et cachet _____

DEMANDE D'EXAMEN / RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Nbre de pots : _____

Antécédents obstétricaux : _____

Gestité : _____ Parité : _____ IMC : _____

Poids du bébé : _____ Terme : _____ SA

Contexte clinique :

HTA Prééclampsie HELLP Syndrome

Diabète gestationnel Infection (virale / bactérienne) Retard de croissance intra-utérin

Tabac Alcool Substances toxiques

Séroconversion de _____ découverte à _____ SA

Hématome rétroplacentaire Hyperthermie pendant le travail

Anomalie du rythme cardiofœtal pendant le travail MFIU

Autre : _____

Cadre réservé au laboratoire :

Le verso est réservé au laboratoire

DISCLAIMER : Unilabs France traite avec attention vos données à caractère personnel. Dans le cadre du RGPD, nous reconnaissons vos droits en tant que personne concernée. Pour plus d'informations, veuillez consulter <https://unilabs.fr> Rubrique « Protection des données »
Notre manuel de prélèvement est consultable à l'adresse <https://pathologie.unilabs.fr>
Par la présente, le prescripteur autorise le pathologiste à effectuer sur l'échantillon toute technique qui se dérivera ultérieurement.

Si non renseigné :
Non maîtrise du
délai de fixation

Si non renseigné :
Augmentation du
délai de rendu du
résultat et perte de
temps pour nos
secrétaires
respectifs

Si non renseigné :
Erreur
d'identification

3.2 Catalogue des prestations HISTOLOGIE

HISTOPATHOLOGIE				
Type de prélèvements	Nature de l'examen/analyse	Equipements	Conservation	Délai d'exécution après réception (jours ouvrés) Modalités
Sein, thyroïde ...	Examen extemporané	Microtome sur place utilisé par les médecins	Frais conservé à + 4°C et/ou suivi d'une fixation au formol tamponné 4%	Temps de trajet + 20 minutes Conditions selon contrat
Tout type de tissus. Biopsies ou organes	Histologie en coloration standard H.E.S.	Table de macroscopie ventilées Microtomes <u>Automates de déshydratation</u> : 5 LOGOS (Milestone MM France) <u>Automate de coloration</u> : TISSUE TEK PRISMA/ SAKURA	Tissus fixés au <u>formol tamponné 4%</u> (Stockage 1 mois) Blocs paraffine (Stockage 10 ans) Lames (stockage 10 ans)	24 Heures pour les biopsies 48 Heures pour les pièces opératoires minimum et plus si décalcification ou immunohistochimie
Tout type de tissus selon pathologie	Colorations spéciales (Bleu Alcian, P.A.S., Rouge Congo...)	Automate ARTISAN (DAKO)	Lames (stockage 10 ans)	24 Heures minimum
Tout type de tissus selon pathologie	Immunohistochimie qualitative et quantitative	<u>Automate d'immunohistochimie</u> : 6 OMNIS DAKO BENCHMARK ULTRA	Déshydratation enrobée de paraffine	3 à 10 jours
Peau (IF)	Immunofluorescence	Cryostat MICROM HM520	Frais conservé à + 4°C liquide de Michel ou congélation en azote liquide Conservation des lames à l'abri de la lumière avant lecture à 4°C.	8 à 10 jours

3.3 Conditions pré-analytiques

3.3.1 Les recommandations en matière de fixation des échantillons

Les prestations de conseils en matière de prélèvement des échantillons :

Les techniques de prélèvements relèvent de la responsabilité des praticiens qui sont seuls compétents à pratiquer ces actes.

La maîtrise des conditions de fixation est un des éléments majeurs de la fiabilité de l'étude histologique, immunohistochimique ou de biologie moléculaire.

Un nombre croissant de thérapeutiques dépend de la fiabilité de ces résultats. Plusieurs paramètres entrent en compte :

1. Le délai avant fixation doit être d'une façon générale le plus court possible
2. L'utilisation d'un délai de fixation standardisé améliore la reproductibilité
3. L'utilisation d'un fixateur approprié est nécessaire

Les recommandations internationales portent sur une fixation au formol tamponné, de 24 à 48 heures pour les pièces opératoires et de 6 à 8 heures pour les biopsies.

En effet tous les tests standardisés d'immunohistochimie et d'hybridation in-situ sont validés pour des prélèvements fixés en formol tamponné et inclus en paraffine, et la participation de patients à la plupart des essais internationaux est conditionnée par la fixation formolée de l'échantillon tumoral.

Une sur fixation (fixation trop longue) ne représente pas un problème majeur.

Les 2 problèmes majeurs sont en revanche la sous fixation tissulaire (fixation insuffisamment longue) et le délai trop long avant fixation.

De ce fait nous vous demandons **de ne pas nous envoyer vos prélèvements tissulaires à l'état frais**, afin de respecter les recommandations suivantes :





Le délai entre résection chirurgicale et fixation ne doit pas dépasser :





- **1 heure pour les pièces opératoires**
- **10 minutes pour les biopsies.**


Important

LES FLACONS OU POTS DE FORMOL NE DOIVENT PAS ETRE PLACES AU REFRIGERATEUR

3.3.2 Les recommandations pré-analytiques administratives

-  Remplir le bon de demande : Examen anatomo cytopathologique.
(Général anapath, urologie, placenta)
-  Identification Nom Prénom du patient
-  Identification du prescripteur
-  Date et heure du prélèvement

-  Nature et site du/des prélèvement(s)
-  Renseignements cliniques utiles au diagnostic
-  Identification du patient sur le flacon de prélèvement
-  Identifier et numéroter tous les flacons lorsqu'il y a plusieurs prélèvements pour un même dossier

Point de non-conformité	<u>Toute absence d'information ou discordance conduira au remplissage d'une feuille de non-conformité.</u> Lorsqu'il y a incertitude sur l'identité d'un prélèvement (type de tissus, identifiant du patient...), dans le cas où le prélèvement est irremplaçable (Liquide, pièce anatomique, biopsie, etc.), le service peut décider de réaliser l'analyse mais ne délivrera le résultat qu'après obtention d'une confirmation écrite prouvant que la personne responsable du prélèvement en assume la pleine responsabilité. Cette décharge sera associée à la demande et la non-conformité tracée sur le compte-rendu
	

3.4 Conditionnement des biopsies et pièces opératoires



**TOUS LES PRELEVEMENTS DOIVENT PARVENIR AU CABINET
FIXES DANS DU FORMOL.**

Placer le prélèvement le **plus rapidement possible** dans un flacon de fixateur (formol 10% tamponné PBS).







Les recommandations internationales indiquent un délai de 10 min pour les biopsies et 1h pour les pièces opératoires.

Tout retard de fixation peut avoir un impact sur l'analyse histologique et la bonne réalisation de techniques d'immuno- histochimie ou de biologie moléculaire.

- Utiliser un contenant de taille adaptée, au moins cinq fois le volume du prélèvement. Le prélèvement doit être totalement immergé dans le fixateur.

Ne pas tasser un prélèvement dans un contenant trop petit car cela empêche une bonne fixation.

Voici les différents contenants que vous êtes susceptibles d'utiliser :

<u>Pot à biopsie</u> 	<u>Flacon formol 60ml</u> 	<u>Pot formol 150 ml</u> 
<u>Pot formol 1 L</u> 	<u>Seau formol 3 L (préremplis)</u> 	<u>Seau formol 5 L (préremplis)</u> 

Cassettes << **BIOPSIE PROSTATIQUES** >> Mousses




 Utilisation de cassettes pour l'acheminements de biopsies prostatiques :

- **Placer les biopsies entre 2 mousses ou 1 mousse pliée en 2 (biopsies dans le sens transversal)**
- **A défaut, risque de perte de prélèvements.**

⚠ Attention, ne pas utiliser les flacons HOLOGIC prévus pour la cytologie !!

- Veiller à bien fermer les flacons correctement pour éviter toute fuite de formol.
- Les flacons de formol se conservent à température ambiante entre 15°C et 30°C.

Motifs de non-conformité	Toute non-conformité du prélèvement conduira au remplissage d'une feuille de non-conformité.
	<ul style="list-style-type: none"> - Flacon vide - Flacon cassé - Flacon mal fermé (fuite de fixateur) - Volume de fixateur insuffisant - Fixateur absent ou inadéquat - Flacon non adapté à la taille du prélèvement

3.5 Acheminement et transport des prélèvements

❖ Système de Triple emballage pour échantillons biologiques de catégorie B

Il est assuré par des coursiers internes ou des prestataires de transport.

Des jours et heures de passage ont été définis par écrit entre les établissements et la Sipath-Unilabs pour le ramassage des prélèvements. Merci d'en tenir compte pour optimiser la fixation et les délais de résultats.

NB : Dans tous les cas le coursier ne prendra en charge que des prélèvements répondant aux exigences d'identitovigilance (concordance entre le pot et le bon et si l'Etablissement de soins accepte nos exigences de traçabilité) et de sécurité (absence de fuite ...)



Le formol doit être conservé et transporté à une température comprise entre +15°C et + 35°C.

3.5.1 Traçabilité

Il existe un cahier de traçabilité des prélèvements dans la plupart des établissements pour un suivi optimum. Il convient de signaler par écrit tout dysfonctionnement, et nous sommes tenus aussi de le faire.

Les prélèvements sont enregistrés sur un formulaire de traçabilité fourni soit par SIPATH soit par l'établissement. Ils sont accompagnés d'un bon de demande d'examen d'anatomie pathologie où

figurent l'identité, la date de naissance du patient, la nature du prélèvement ou de la pièce d'anatomie, le nombre de pots, l'identité du médecin ayant effectué l'intervention et l'établissement de soins.

Le coursier vérifie la concordance sur le formulaire de traçabilité entre le nombre de flacons déposés et le nombre de flacons à retirer (Cf formulaire ci-après)

Le contrôle de réception des prélèvements pour chaque dossier, est effectué au service macroscopie du secrétariat

Réservé Clinique / Hôpital						RESERVE SIPATH		
DATE	<u>NOM et PRENOM</u> du patient	<u>Nom du médecin</u> <u>prescripteur</u>	<u>Nombre</u> de flacons déposés	<u>Visa</u> Personne déposant les prélèvements	<u>Date et visa</u> <u>enlèvement</u>	<u>Contrôle</u> nombre de pots à SIPATH	<u>Date et visa</u> à réception SIPATH (initiales)	<u>COMMENTAIRES</u>

Toute anomalie doit être portée à la connaissance du chef de bloc, des médecins de SIPATH et faire l'objet d'une annotation sur le bon d'anatomie pathologie et fera l'objet d'une non-conformité.

3.5.2 Conditionnement et transport

- **Utilisation des sachets transparents type kangourou** : une partie fermée pour déposer les flacons... et une partie ouverte à l'avant pour déposer la feuille de demande d'examens.

Sachet kangourou



Sac à bretelles



- **Les sacs et/ou caisses de transport**

Utilisés pour l'acheminement des prélèvements des établissements extérieurs jusqu'à SIPATH. Lors de la mise en place des caisses de transport, deux ont été prévues pour un système de roulement. En cas de perte, casse ou fuite, merci de prévenir les coursiers ou le service accueil de la SIPATH.

Caisses de transport scellables :

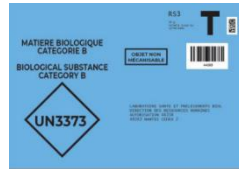



En cas de demande de ramassage d'un prélèvement URGENT, hors des horaires habituels de passage de nos coursiers, veuillez contacter le service accueil du cabinet, pendant les heures d'ouvertures.

➤ Envois postaux :

Les enveloppes T matelassées (colissimo) sont à utiliser pour l'envoi de flacons de petite taille uniquement. Merci de bien conserver le bordereau détachable avec le numéro du colissimo en cas de perte au niveau de La Poste.

Enveloppe T à bulles



<p>Motifs de non-conformité Acheminement / transport</p> 	<p>➤ - CAISSE TRANSPORTEURS</p> <p><u>Les flacons doivent toujours être rangés, calés, et les demandes d'examen doivent être isolées dans un sac par précaution.</u></p> <p>⚠ LES FLACONS DOIVENT ETRE FERMES HERMETIQUEMENT</p> <p>➤ Conséquences possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Fuite de fixateur : mauvaise fixation des prélèvements</u> - <u>Etiquettes effacées ou détériorées : problèmes identitovigilance</u> <p><u>Toute non-conformité du prélèvement conduira au remplissage d'une feuille de non-conformité.</u></p>
--	---

3.5.3 Commande de matériel

La commande de matériel peut être effectuée de 2 manières différentes :

- Prioritairement : utilisation du module **Commande de matériel** du site internet du cabinet : <https://pathologie.unilabs.fr/nos-sites/unilabs-sipath>
- A défaut : par fax ou via coursier : envoi du formulaire « demande de conditionnement » (Cf Annexe) ou envoi d'un email de commande à l'adresse : materiel.sipath@unilabs.com

3.6 Délai de rendu des résultats (après réception)

Le délai de rendu des résultats est variable allant de 3 à 10 jours, à compter de l'enregistrement du prélèvement au cabinet et dépend de la difficulté diagnostique ainsi que de la réalisation de techniques complémentaires telles que l'immuno- histochimie ou la recherche de mutation génétique.

Si ces délais sont dépassés et si nous ne vous avons pas prévenu, contactez-nous.

3.7 Cas particulier des examens extemporanés







Un examen extemporané est moins fiable qu'un examen anatomopathologique classique ; de nombreux diagnostics sont portés en pré opératoire sur biopsies.

L'examen extemporané pendant l'intervention, lorsque le patient est endormi au bloc opératoire, est préconisé uniquement si son résultat doit modifier le geste chirurgical.



4. IMMUNOFLUORESCENCE


4.1 Conditions pré-analytiques

4.1.1 Les recommandations pré-analytiques administratives

-  Remplir le bon de demande : Examen anatomo cytopathologique
-  Identification Nom Prénom du patient
-  Identification du prescripteur
-  Date et heure du prélèvement
-  Nature et site du/des prélèvement(s)
-  Renseignements cliniques utiles au diagnostic

4.1.2 Renseignements à indiquer sur le flacon

-  Identification Nom Prénom du patient
-  Différencier l'indice en cas de plusieurs prélèvements

Point de non-conformité	<u>Toute absence d'information ou discordance conduira au remplissage d'une feuille de non-conformité.</u> Lorsqu'il y a incertitude sur l'identité du prélèvement (identifiant du patient sur BDE ou flacon.), dans le cas où le prélèvement est irremplaçable, le service peut décider de réaliser l'analyse mais ne délivrera le résultat qu'après obtention d'une confirmation écrite prouvant que la personne responsable du prélèvement en assume la pleine responsabilité. Cette décharge sera associée à la demande et la non-conformité tracée sur le compte-rendu
	

Les techniques de prélèvements relèvent de la responsabilité des praticiens qui sont seuls compétents à pratiquer ces actes.

La maîtrise des conditions de fixation est un des éléments majeurs de la fiabilité de l'étude par immunofluorescence.

4.2 Conditionnement et acheminements des prélèvements

Important

TOUS LES PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE STOCKES SOIT : AZOTE LIQUIDE ou LIQUIDE DE MICHEL

Une fois la biopsie réalisée il faut immédiatement l'immerger dans un tube à immunofluorescence

- Soit un milieu de conservation spécifique, le liquide de MICHEL (Sulfate d'ammonium + tampon = sans risque).

Ce liquide incolore est conditionné dans un tube de 6 ml portant un marquage rond rouge, les inscriptions manuscrites « IF », ainsi que la date de péremption.

- Température de conservation : entre 2 et 8°C.
(Possibilité de conservation quelques heures à température ambiante avec envoi au cabinet Sipath)



Cône Liquide de Michel

Important

Le délai de péremption du liquide de Michel est court : environ 3 mois

- En congélation : utilisation d'un flacon spécifique IF pour Azote Liquide.



Tube pour IF

- **Acheminement et transport vers le cabinet :**

- Tube IF : prendre rendez-vous auprès du service accueil du cabinet au moins 72h avant pour convenir d'un horaire de passage du coursier et livraison d'une bonbonne d'azote.



Bonbonne de transport sécurisée

- Cône de Michel : prendre rendez-vous auprès du service accueil du cabinet au moins 48h avant, pour prévenir le coursier d'un acheminement via mini glacière (stockage entre 2 et 8°C).

6. HYGIENE ET SECURITE

Les fiches de données de sécurité sont disponibles dans un document annexe sur le site internet du cabinet : <https://pathologie.unilabs.fr/documents-pratiques-unilabs-sipath>

Informations usage et transport du formol 10% tamponné PBS

Compte tenu du caractère volatil et rémanent du formol, toutes les opérations de manipulation du formol doivent être maîtrisées et rigoureuses.

Quelques conseils de bonne manipulation des flacons contenant du formol :

➤ CAISSE TRANSPORTEURS

Les flacons doivent toujours être rangés, calés, et les demandes d'examens doivent être isolées dans un sac par précaution.

Exemple : Ce rangement inapproprié peut provoquer une fuite du formol dans la caisse de transport



Les flacons doivent être fermés hermétiquement :

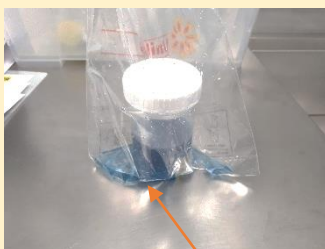


Oui



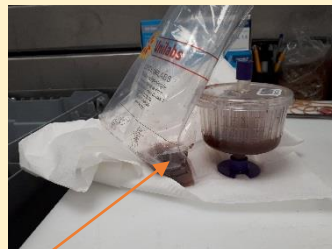
Non !

Mauvaise fermeture des flacons : quelques conséquences possibles :



Fuite de fixateur :

Mauvaise fixation du prélèvement



Etiquettes effacées ou détériorées :

Problème d'identivigilance

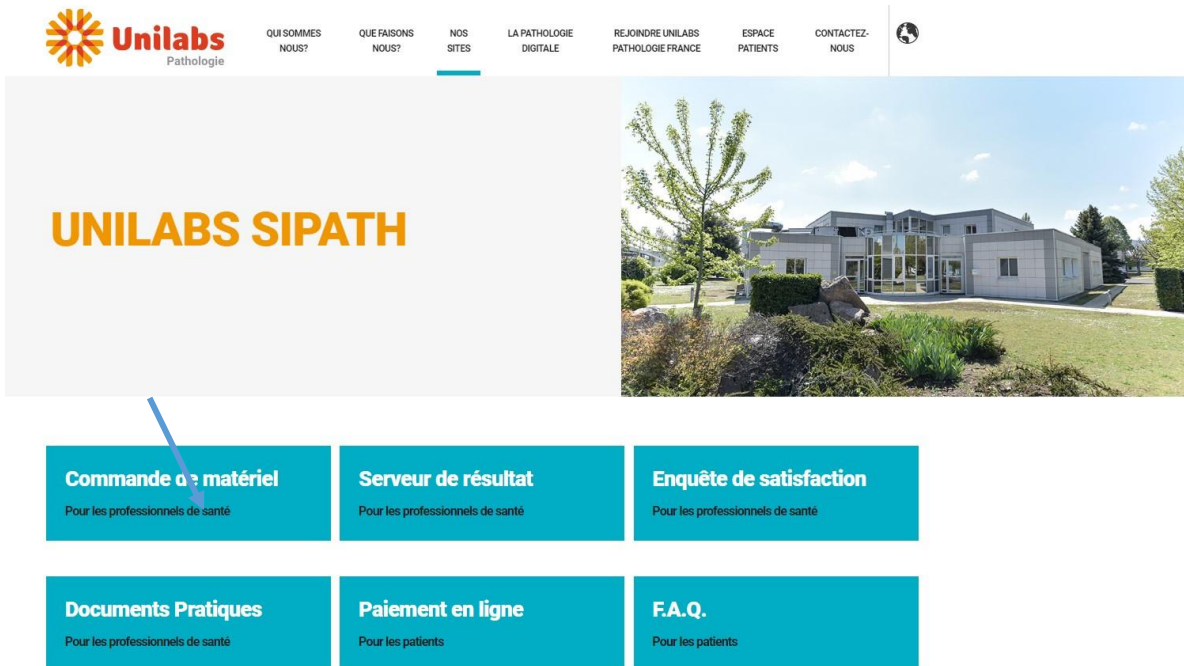


Annexe

COMMANDE DE MATERIEL

- VIA LE SITE INTERNET : MODULE Commande de matériel (par défaut)

L'adresse internet du cabinet Sipath Unilabs : <https://pathologie.unilabs.fr/nos-sites/unilabs-sipath>



- La commande de matériel est disponible en ligne (envoi colis sous 48h)

- 1ère visite? : cliquer sur « créer un compte », en enregistrant vos coordonnées personnelles, établissement et identifiants de connexion.
- Chaque commande génère un email à l'adresse matériel.sipath@unilabs.com

➤ VIA LE FORMULAIRE FE-PRE-PRV-001 : formulaire papier disponible sur demande

Nom	CDT	Quantité souhaitée
DEMANDE BONS D'EXAMENS		
Bon de demande d'examen anatomo-cyto-pathologique	A l'unité	
Bon de demande d'examen gynécologie	A l'unité	
Bon de demande d'examen biopsies prostatiques	A l'unité	
Bon de demande d'examen placenta	A l'unité	
Bon de demande d'examen biologie moléculaire	A l'unité	
Bon de demande d'examen cytologie urinaire	A l'unité	
HISTOLOGIE		
Cassette blanche pour pièce opératoire	Carton de 500	
Mousse	Sachet de 500	
Tube pour IF	Sachet de 5	
Cône liquide de Michel	Sachet de 5	
Seau vide 3 L	Carton de 6	
Seau vide 5 L	Carton de 6	
Bidon formol 5l 4%	A l'unité	
POTS DE FORMOL 10% tamponné PBS		
Petit pot formol pour biopsie	Carton de 25	
Pot 60 ml (histo)	Carton de 50	
Pot 150 ml (histo)	Carton de 25	
Pot 1 L	Carton de 9	
Seau prérempli 3 L	Carton de 6	
Seau prérempli 5 L	Carton de 6	
CYTOLOGIE GYNECOLOGIQUE		
Pipelle de Cornier	Boîte de 25	
Spéculum	A l'unité	
Flacon ThinPrep HOLOGIC	Boîte de 25	
Cervibrush + LBC (prélèvement endocol)	Boîte de 100	
Cervex Brush (vert non cassable)	Sachet de 25	
CYTOLOGIE non Gynécologique		
Pot 100 ml CytoLyt bouchon bleu pour cytologie urinaire	A l'unité	
Flacon 30 ml CytoLyt bouchon blanc pour cytoponction	Boîte de 20	
SACHET DE TRANSPORT / Document		
Sachet transparent (kangourou)	Paquet de 100	
Sac à bretelle blanc	A l'unité	
Enveloppe T à bulles (Cyto)	A l'unité	
Enveloppe T à bulles (Histo)	A l'unité	
Carnet autocopiant format A4	FE-PRE-PRV-003	A l'unité
Carnet autocopiant format A5	FE-PRE-PRV-006	A l'unité
Formulaire demande conditionnement	FE-PRE-PRV-001	A l'unité